

02 / 01 / 2025



## C'est reparti pour un tour!

## Une année de déploiement du télétravail 2.0

Malgré nos reproches sur le projet d'accord télétravail, la **CFDT-CCI** a finalement signé le texte. Pourquoi ?

- D'abord, parce qu'il généralise un socle commun national et rend la main aux délégués syndicaux en région pour améliorer le projet, là où avant la direction imposait sa déclinaison régionale via une note unilatérale.
- Ensuite, parce qu'il permet d'analyser non plus le poste mais les activités télétravaillables. Ainsi, certains collègues qui n'y avaient pas droit hier pourraient y avoir accès pour certaines de leurs activités.
- Également parce qu'il généralise une indemnité journalière, y compris pour le télétravail occasionnel.
- Enfin, parce que pour la majorité des CCIT, cet accord va permettre d'améliorer les droits des salariés.

Le Conseil Syndical de la CFDT-CCI, fidèle à son pragmatisme et sa volonté de faire progresser les droits de tous, et malgré les imperfections du texte, a finalement validé la signature de l'accord.

## Une année de négociation sur la classification et les rémunérations

Très rapidement, nous allons entamer les négociations sur un accord très attendu, celui de la classification et des rémunérations.

CCI France veut aller vite, nous voulons avancer correctement, dans l'intérêt de tous. Notre objectif n'est pas d'aboutir par principe, mais bien d'arriver à une grille qui transcende les différentes populations (publics et privés), réévalue les niveaux et permette une réelle progression salariale, et ce, dans une approche prenant en compte le déroulement de carrière. Le chemin sera long, mais l'exercice est nécessaire.

## Une année pleine de défis

2025 sera la dernière année complète avant le renouvellement des instances et mandats en région, avec de nouvelles élections des CSE en 2026. Et nous compterons sur vous pour relever le défi!

Fidèle à ses valeurs, la **CFDT-CCI** reste et restera ce qu'elle est, un syndicat aux côtés des salariés, qui défend tous et chacun, et les accompagne dans un environnement, certes instable, mais qui doit être le terreau de leur émancipation.

La CFDT-CCI redémarre ainsi l'année avec détermination et engagement, mobilisée pour défendre les droits et intérêts de tous les salariés.

Que 2025 soit synonyme d'évolution sociale!
Belle et heureuse année à toutes et tous!
Rejoignez la CFDT-CCI!











cfdt-cci.com

47 rue de Tocqueville 75017 PARIS 07 87 12 50 40 permanence@cfdt-cci.com